

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR
Visioconférence, le 19 avril 2024

- 1- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 24 février 2024
- 2- Point financier :
 - Projet Bateau Découverte
 - Financement restructuration du Pôle France de Lyon
- 3- Point DTN/DG
 - Modification de l'avenant n°3 : Saison sportive 2024 - Règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France U17/U19/U23
- 4- Désignation des organisateurs des régates nationales 2025
- 5- Assemblée Générale 2025
- 6- Coupe de France 2024
- 7- Autres dossiers en cours
- 8- Affiliations
- 9- Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Guytaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Hugo BEUREY	Membre du comité directeur
Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Emma LUNATTI	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 20 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
	Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
	Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
	Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
	Cédric BERREST	Membre du comité directeur
	Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
	Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
	Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
	Soizick PEROT	Membre du comité directeur
	Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 19h00.

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 24 février 2024

V. Busser soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 24 février 2024.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 24 FÉVRIER 2024 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (19 votants/19 présents).

2. Point financier

• Projet Bateau Découverte

Le projet de bateau découverte a évolué avec un nouveau produit.

Le financement de cette opération représente 800 000 euros pour la fabrication de 50 unités. 185 000 euros sont liés à la réalisation d'un prototype et fabrication des moules avec une prise de risque située entre 75 000 et 80 000 euros pour la FFA.

F. Banton demande l'approbation du comité directeur pour débiter ce projet, en spécifiant qu'une demande de financement de 500 000 euros auprès de l'ANS est envisagée, avec une répartition sur les années 2024 et 2025.

S. Vieilledent souligne que ce bateau découverte permet une accessibilité de la pratique au grand public et aux entreprises. C'est un projet important pour le développement de nos structures. Une opportunité budgétaire est à saisir à travers le plan 5000 équipements de l'ANS.

B. Blaise et G. Iragne demandent des éclaircissements sur la possibilité d'une subvention de l'ANS. La FFA sera-t-elle en mesure de mener à bien le projet si l'agence refuse la demande de financement ?

S. Vieilledent assure, que le projet de la FFA possède des arguments favorables pour l'obtention d'un budget ANS. Il faut noter toutefois que la phase de conception restera un sujet à risque au niveau financier si le projet n'arrive pas à son terme. A ce titre, S. Vieilledent insiste sur l'importance de travailler avec l'ANS en amont pour vérifier la faisabilité et le montage de la phase de conception

Si le budget ANS n'est pas obtenu, le projet devra envisager le financement de la phase conception à travers un sponsoring.

F. Banton demande au comité directeur de se prononcer sur le lancement de ce projet de bateau découverte suite à l'appel d'offre et en ayant connaissance de la prise de risque financière.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 19 POUR ET 1 ABSTENTION (20 votants/20présents).

• Financement de la rénovation du Pôle France/Espoirs de Lyon

Un projet de rénovation des installations du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage utilisés historiquement par le Pôle Franc/Espoirs de Lyon a été lancé dès 2022. Le coût du projet est estimé à 1 940 521 euros hors taxes avec une répartition des subventions suivantes :

- 900 000 euros de l'ANS
- 300 000 euros de la Métropole de Lyon
- 300 000 euros du Conseil régional AURA
- 200 000 euros de la FFA

Le trésorier sollicite l'accord de comité directeur pour ce soutien financier à Symalim afin de financer cette opération amortie sur 20 ans soit 10 000 euros annuels.

Pour ne pas impacter la trésorerie fédérale, il est proposé de contracter un emprunt de 4% sur 20 ans.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (19 votants/19 présents) LE FINANCEMENT DE LA REHABILITATION DU POLE FRANCE DE LYON SELON LES MODALITES SUIVANTES :

- LA SUBVENTION DE LA FFA À HAUTEUR DE 200 000 EUROS DANS LE PROJET
- LA SOLLICITATION D'UN EMPRUNT DE 200 000 EUROS SUR 20 ANS

3. Point DTN/DG

• **Modification de l'avenant n°3 : Saison sportive 2024 - Règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France U17/U19/U23 (Annexe 1)**

Suite aux modifications multiples du calendrier international une nouvelle version de l'avenant 3 des règles de sélection est proposée.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (19 votants/19 présents).

4. Désignation des organisateurs des régates nationales 2025

Il est procédé à la désignation des organisateurs comme suit :

• **1er-2 mars 2025** : Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance

1 candidature : SR Mâcon

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LES SOCIETES DES REGATES MACONNAISES.

• **11-12-13 avril 2025** : Championnats de France bateaux courts J18, sénior, para-aviron

1 candidature : AC Armagnac

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) L'AVIRON CLUB ARMAGNAC.

• **8-11 mai 2025** : Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron et Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior

1 candidature : ENA Aix-les-Bains

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) l'ENTENTE NAUTIQUE D'AIX-LES-BAINS.

• **17-18 mai 2025** : Championnats de France UNSS et FFSU

1 candidature : Ligue de Normandie / Léry-Poses

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LA LIGUE DE NORMANDIE (Léry-Poses).

• **6-7-8 juin 2025** : Championnat de France sprint sénior et para-aviron et Championnats de France bateaux longs J18

3 candidatures : CN Libourne, SR Mâcon, CSN Brive

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CN LIBOURNE.

• **27-29 juin 2025**: Championnat national jeune et handi-valide jeune et Championnat de France master et handi-valide master

4 candidatures : CN Libourne, CSN Brive, CA Vichy, AC Bourges

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CSN BRIVE.

• **4-6 juillet 2025**: Championnats de France J16, handi-valide J16 championnat de France senior U23

2 candidatures : CA Vichy, CN Libourne

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CA VICHY.

• **11-12 octobre 2025** : Championnat de France bateaux longs sénior, para-aviron

Aucune candidature reçue.

L'organisateur sera désigné lors du comité directeur du 8 juin 2024.

E. Lunatti et H. Beurey demandent si Vaires a été sollicité pour organiser ce championnat.

V. Busser précise que des sollicitations sont en cours avec diverses options.

C Vandenberghe informe le comité directeur que Vaires organisera en 2025 le championnat d'Europe suite au désistement de Gravelines.

5. Assemblée Générale 2025

Il est proposé de tenir l'assemblée générale le 22 mars 2025.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 22 MARS 2025.

6. Coupe de France 2024

C. Vandenberghe rappelle que la FFA ne dispose pas des fonds nécessaires pour l'organisation de cet événement. Il précise que des négociations sont en cours avec Véolia, partenaire de la compétition en 2023.

S.Gautier-Guyon s'interroge sur le timing de cette information et se demande si elle ne sera pas communiquée trop tardivement aux ligues, ce qui pourrait poser des problèmes logistiques.

C. Vandenberghe indique que si l'événement a lieu, il se déroulera sur le site de Vaires.

S. Vieilledent a conscience que la Coupe de France est importante pour l'animation sportive des ligues.

Il rappelle que la tenue de cette compétition est compromise faute de financements. Cette information avait été communiquée aux présidents de ligues lors de réunions et à travers les réunions de comité directeur. Nous devons faire preuve de flexibilité afin de favoriser la recherche de financement

7. Autres dossiers en cours

RAS

8. Affiliations

• Aviron de Nemours et du Loing Ligue Ile-de-France

LE COMITÉ APPROUVE À L'UNANIMITÉ (20 votants/20 présents).

9. Questions diverses

• Offre sportive compétitive

P. Trichet souhaite connaître l'avancée des travaux du groupe travaillant sur l'offre sportive compétitive.

S. Vieilledent souligne que le comité de pilotage a entrepris ses travaux d'analyse et de préconisations. Des déplacements sur le terrain ont été réalisés pour collecter des informations dans diverses régions en participant aux réunions des entraîneurs de ligues.

Pour 2025, le calendrier étant fixé, la nouvelle dynamique de l'offre sportive ne pourra débuter qu'en 2026.

P. Trichet souhaite savoir comment des membres du comité directeur peuvent être impliqués dans cette réflexion.

S. Vieilledent précise que des membres participent déjà activement avec 2 membres du comité directeur présents au sein du COPIL. De plus, il rappelle que le comité directeur restera décisionnaire sur les propositions de cette nouvelle offre sportive compétitive dans le cadre du vote de la réglementation sportive annuelle.

En complément, un ensemble de parties prenantes composées de membres du comité directeur (groupe de travail, commission fédérale) seront associés régulièrement aux travaux

Pour compléter, le DTN propose de présenter le projet en détail lors du prochain comité directeur

P. Trichet demande si la commission développement durable peut être impliquée dans ce COPIL.

S. Vieilledent répond favorablement.

V. Busser souligne que le développement durable sera inclus dans la nouvelle version du cahier des charges des organisations de manifestations nationales.

• **E-Row**

B. Blaise demande si ce programme fonctionne auprès du grand public.

S. Vieilledent indique que le programme compte actuellement 100 abonnés. Suite à une analyse des retours de ces utilisateurs, E-Row est maintenant en cours de restructuration pour s'adapter aux attentes client et pour optimiser notre support vidéo. De plus, il a fallu produire de nouveaux contenus pour diversifier l'offre et ajuster le parcours client.

En parallèle, grâce à E-Row, des progrès significatifs de développement commercial ont été réalisés dans le secteur du fitness avec :

- la finalisation d'un premier contrat de fournisseur de cours vidéo sur rameur avec Waterrower et une négociation avec l'UCPA sur le domaine de la formation avec la mise en place d'un contenu « rameur » pour leur formation BP Activité fitness

• **Comité directeur**

Le 8 juin en présentiel à la FFA de 9h à 16h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,